

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **9 (1873)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER.

9^e année.



15 AOUT 1873

N^o 16.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — De la position matérielle du Corps enseignant. — Esquisse d'un tableau de l'univers et hypothèse de Laplace sur la formation des corps célestes. — L'Education de la jeune fille. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — — Poésie.

Amélioration de la position matérielle de la classe enseignante.

(Exemples à imiter.)

On l'a dit et répété : ce n'est pas le tout que de légiférer en matière d'éducation populaire, il faut encore posséder un corps enseignant pénétré de l'esprit de sa mission et capable d'inculquer à la jeunesse les grands et nobles principes qu'on voudrait voir triompher. L'Éducateur doit être instruit, sans doute, mais il doit aussi occuper une position sociale qui lui permette de vivre indépendant et de pouvoir s'adonner tout entier à sa belle, mais difficile mission; en d'autres termes, son traitement doit être à la hauteur des besoins matériels du jour. Quelques esprits éclairés et amis de l'instruction comprennent parfaite-

ment cette nécessité; mais combien d'autres, obscurcis par les préjugés, indifférents ou superbes, ne veulent absolument ni voir ni entendre, lorsqu'il s'agit de questions pareilles. Pour ceux-là, nous mentionnons les faits suivants, en espérant qu'ils contribueront à leur faire tomber les écailles des yeux.

A l'assemblée nationale de Versailles, un député du Nord, M. Maurice, a déposé une proposition tendant à fixer à fr. 600 la pension de retraite des instituteurs et à fr. 500 celle des institutrices. Voici quelques-unes des paroles sympathiques à la classe enseignante, prononcées par l'honorable et philanthrope député :

« La vie matérielle est devenue plus que jamais difficile.
» Presque partout les instituteurs sont dans une situation si
» précaire, qu'ils doivent demander des moyens d'existence à
» des occupations annexes, parfois manuelles.

« Dans certaines localités, les instituteurs sont inscrits sur
» la liste des indigents. Il en résulte que le recrutement des
» instituteurs devient chaque jour plus difficile. C'est pour remédier à ces inconvénients que j'ai présenté cette proposition, pour laquelle je demande l'urgence.

« J'espère rencontrer les sympathies qui se manifestent tous
» jours dans cette assemblée, quand on fait appel aux sentiments d'humanité et de justice. Soyons sévères pour les instituteurs, mais assurons-leur une situation qui ne leur permette pas les récriminations contre une société qu'ils sont chargés de défendre.

« Il suffira d'un crédit de fr. 3,600,000 pour assurer à ces fonctionnaires le traitement que je propose pour eux. Il n'est pas de dépense qui présente un caractère de plus impérieuse nécessité. »

L'urgence a été prononcée, et la proposition de M. Maurice renvoyée, pour rapport, à la commission du budget.

Les autres faits que nous tenons aussi à relever, se sont produits dans des localités plus rapprochées de nous : à Lausanne et à Vevey.

Dans la première de ces villes, le conseil communal a augmenté de fr. 600 et fr. 400 le traitement des instituteurs et institutrices de la ville, et de fr. 200 à fr. 500 celui des autres instituteurs et institutrices de la commune.

A Vevey, l'autorité communale a porté :

- a/ de fr. 2500-fr.2800 le traitement des professeurs du collège école-moyenne.
- b/ de fr. 2200-fr.2500 le traitement des maîtres des classes latines et industrielle;

- c/ de fr. 1000-fr.1200 le traitement des maîtres de dessin et de gymnastique.
- d) de fr. 500-fr.600 le traitement des maîtres de religion.
- e/ de fr. 1100-fr.1400 le traitement des deux maîtresses d'études.
- f/ de fr. 1400-fr.1700 le traitement des six instituteurs primaires.
- g/ Et de fr. 850-fr.1200 le traitement des six institutrices.

De plus, de nouveaux postes ont été créés, et la municipalité est autorisée à élever graduellement de fr. 400 le traitement des professeurs de l'enseignement secondaire qui se distinguent dans leurs fonctions.

Honneur et reconnaissance à ceux qui se préoccupent de la position matérielle présente des éducateurs de la jeunesse, comme à ceux qui s'intéressent à leur sort futur! Honneur à M. Maurice et aux conseils communaux de Lausanne et de Vevey! ¹⁾

A. BIOLLEY.

Esquisse d'un tableau de l'univers et hypothèse de Laplace sur la formation des corps célestes.

(Suite.)

Les astres qui pendant une belle nuit émaillent le ciel de leurs resplendissantes clartés, appartiennent à deux catégories bien distinctes. Les uns, appelés *étoiles fixes*, sont ainsi nommés parce qu'ils paraissent conserver toujours la même distance et la même position les uns à l'égard des autres, et qu'ils nous semblent simplement décrire tous ensemble autour de la terre une révolution complète d'orient en occident en 24 heures. Les autres, connus sous le nom de *planètes*, ce qui signifie *astres errants*, ont été ainsi appelés parce qu'ils changent continuellement de position, et cheminent d'une manière évidente à travers les espaces célestes. A cette dernière catégorie appartiennent la terre que nous habitons, la lune qui est son satellite, l'étoile du berger ou *Vénus*, Jupiter, Saturne et plusieurs autres plus ou moins connues du vulgaire. Il faut encore y joindre les *comètes*, qui ont été tant de fois l'objet de paniques ridicules et qui se distinguent surtout des précédentes en ce qu'elles se meuvent dans toutes les directions, ainsi que les *bolides* bien connus de chacun sous le nom d'*étoiles filantes*.

¹⁾ Les lignes qui précèdent étaient écrites quand nous avons appris que la ville de Liestal a décidé d'augmenter les traitements de tous ses instituteurs, sur la base du projet d'augmentation que le peuple n'a pas daigné accepter. Cette mesure a son effet rétroactif à partir de 1^{er} janvier 1873. Honneur aussi aux braves magistrats de Liestal!

De tout temps on a eu la coutume de prendre les étoiles pour servir de comparaison, lorsqu'on a voulu donner l'idée d'un nombre très-élevé. Dans l'ancien Testament, Dieu promet aux patriarches une postérité aussi nombreuse que les étoiles, ou que les grains de sable accumulés par les vagues le long du rivage de la mer. Cette comparaison n'est cependant rien moins qu'exacte. A l'œil nu le nombre des étoiles visibles ne dépasse pas en réalité 5 à 6 milliers, et encore n'en voyons-nous guère que la moitié à la fois. Mais il en est autrement, lorsqu'on les observe au moyen des puissants instruments d'optique que la science moderne a inventés. Alors le nombre des étoiles est vraiment incalculable, et dépasse tout ce que l'imagination pourrait se représenter. C'est ainsi que *Herschel* a vu passer dans le champ de son gigantesque télescope, sous le ciel brumeux de l'Angleterre, le nombre énorme de 258,000 étoiles dans le seul espace de 41 minutes. Or, il ne faut pas perdre de vue que nous ne voyons que la portion du ciel la plus rapprochée de nous; que serait-ce donc si l'on pouvait augmenter indéfiniment la puissance de nos instruments d'observation ?

Vues avec un grossissement suffisant, une foule d'étoiles ont offert aux regards étonnés des observateurs le phénomène d'*étoiles doubles* ou *multiples*, tournant l'une autour de l'autre; on peut maintenant admettre sans exagération que sur 40, il y en a au moins une appartenant à cette catégorie. Plusieurs présentent en outre des particularités remarquables dans les nuances de leur lumière, dans leur éclat sujet à des intermittences, dans leur apparition ou disparition subite; mais ces détails nous entraîneraient trop loin.

Les étoiles offrent une grande différence sous le rapport de leur répartition; dans certaines parties de l'espace elles sont passablement clairsemées, tandis que dans d'autres régions elles sont accumulées en nombre prodigieux. La voie lactée, cette bande lumineuse qui traverse le ciel dans toute sa largeur, examinée avec un télescope se montre formée d'une multitude si énorme d'étoiles qu'on se perdrait à vouloir les dénombrer. On a profité de cette distribution inégale pour les répartir en groupes appelés *constellations*, qui facilitent plus ou moins l'étude du ciel étoilé. L'imagination poétique et féconde des anciens s'était de bonne heure exercée dans ce champ d'observation, ce qui explique pourquoi les constellations portent le plus souvent des noms qui n'ont pas le moindre rapport avec la figure qu'on obtient en joignant les différentes étoiles de ces groupes par des lignes droites.

Au reste, c'est bien à tort que les astres dont nous parlons ont été désignés sous le nom d'*étoiles fixes*, ce qui semble impliquer qu'elles sont parfaitement immobiles. Les observations plus précises des astronomes modernes ont démontré que toutes sans exception se meuvent à travers l'espace avec une vitesse qui laisse bien loin derrière elle celle de la terre dans sa rotation diurne ou dans sa translation annuelle autour du soleil, bien que ces dernières vitesses effrayent déjà l'imagination par leur inconcevable rapidité. Si le fait en question est resté si longtemps ignoré, la cause en est due uniquement à l'effroyable distance qui rend ces mouvements très-difficiles à apprécier de la terre. Il n'y a donc absolument rien de stable dans l'univers; le mouve-

ment est l'état naturel de tout ce qui existe, et le repos parfait n'existe nulle part. C'est cette belle idée qu'exprimait déjà Voltaire dans la strophe suivante :

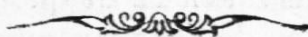
Le travail est mon Dieu, lui seul régit le monde;
Il est l'âme de tout : c'est en vain qu'on nous dit
Que les dieux sont à table ou dorment dans leur lit.
J'interroge les cieux, l'air, et la terre, et l'onde :
Le puissant Jupiter fait son tour en douze ans,
Son vieux père Saturne avance à pas plus lents,
Mais il termine enfin son immense carrière ;
Et dès qu'elle est finie, il recommence encore.

Ne devrait-on pas présenter ce fait à la jeunesse comme un stimulant propre à lui faire secouer sa paresse naturelle et à provoquer en elle l'amour du travail ? Qui oserait s'endormir au sein d'une dangereuse oisiveté, lorsqu'on sait que toute la création est vouée au mouvement et s'agite dans une incessante activité ?

Si des étoiles fixes nous passons aux planètes, nous nous trouvons dans un monde beaucoup plus accessible à nos sens, et sur lequel nos connaissances sont beaucoup plus anciennes et plus certaines. Les planètes sont des corps opaques, tournant sur eux-mêmes en même temps qu'ils gravitent autour du soleil, et qui ne sont lumineux que parce qu'ils nous réfléchissent la lumière de cet astre. Leur double mouvement peut être comparé avec justesse à celui d'un valseur qui tourne sur lui-même, tout en faisant le tour de la salle. Un moyen pratique de reconnaître si un astre est une planète ou une étoile fixe, consiste à observer si la lumière qu'il émet est affectée de ce tremblement particulier qu'on nomme *scintillation* ; les étoiles fixes scintillent toutes sans exception, tandis que les planètes scintillent fort peu ou pas du tout. Les planètes sont de grandeur fort inégale, et se classent sous ce rapport dans l'ordre suivant : Jupiter, Saturne, Neptune, Uranus, la Terre, Vénus, Mars, Mercure.

Toutes ces masses réunies sont loin d'être équivalentes à celle du soleil, qui est près d'un million et demi de fois aussi grand que la terre, ce qui explique parfaitement pourquoi les planètes sont forcées, en vertu des lois de l'attraction, à circuler autour de lui sans pouvoir s'en éloigner jamais. Je crois inutile de rappeler à ce sujet le fait bien connu *que les corps s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré des distances*, encore que ce soit sur ces belles lois, dont la découverte est due à l'immortel Newton, que tous les calculs astronomiques sont basés. Plusieurs planètes offrent le singulier spectacle de *satellites* ou planètes secondaires qui circulent autour de la planète principale ; tel est le cas de la lune, qui tourne autour de la terre, dont elle est l'unique satellite.

ED. PAGNARD.



L'Education de la jeune fille

(Par une mère neuchâteloise.)

C'est un tort que d'élever sa fille dans une trop grande réclusion, car lorsque le moment vient pour elle de faire les premiers pas dans la vie, d'accomplir la sainte mission d'épouse et de mère, au lieu de choisir avec sérieux celui qui doit être le compagnon de son existence, son ami et son protecteur, ce n'est pas un choix qu'elle fait : elle est comme un aveugle qui s'appuie sur le premier objet que sa main peut atteindre, elle croit en celui qui le premier parle d'amour, elle le pare des vertus qu'elle aime, elle ne peut le comparer à nul autre, puisqu'elle a toujours vécu à l'écart ; ignorant le mal elle ne peut le supporter, et ne doute jamais du bien, parce que le bien habite son propre cœur ; elle ne doute pas de l'avenir, parce qu'elle commence la vie avec toute la foi, la sincérité de la jeunesse, et de celui qu'elle aime elle fait une idole à laquelle se rapportent toutes ses jeunes aspirations, toute sa naïve et sainte tendresse.

Certainement cette éducation a son beau côté, en ce sens que le cœur est alors comme la fleur qui vient de s'épanouir sous l'ombrage et qu'aucun rayon, qu'aucun souffle n'a pu ternir ; la délicatesse et la sensibilité en sont d'autant plus développées, et si cette âme a été bien douée, toutes ses nobles facultés sont encore agrandies dans cette solitude où ne parvient jamais aucun souffle délétère. Si Dieu garde à cette jeune âme une âme noble et pure comme elle, si le compagnon de sa vie est digne d'elle, aucun mot ne peut, non pas exprimer leur bonheur, mais en rendre seulement l'image, tandis que dans le cours ordinaire de la vie la délicatesse et la sensibilité développées à l'excès et un trop grand besoin d'affection, ne sont qu'une douleur de plus et un piège.

MADAME A. P.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Bruxelles, Alliance typographique, 1872, 112 p. grand in-8°.

Voici une brochure très-intéressante et dont nous aurions depuis longtemps entretenu nos lecteurs, si nous n'avions eu le projet toujours ajourné de consacrer un examen spécial à l'état de l'instruction publique dans le royaume de Belgique. L'absence de certaines données que nous estimons nécessaires pour une appréciation quelque peu équitable, sinon complète, de la situation, nous a empêché de réaliser notre désir. Nous n'aimons pas les à peu près et ne prenons plaisir à parler des choses qu'en connaissance de cause. Mais revenons à notre brochure, dont l'analyse prendra déjà bien de la place, car c'est l'un des écrits les plus substantiels et les plus instructifs de la presse pédagogique. On y passe en revue une foule de questions capitales, soit de didactique, soit de l'organisation ou de l'administration scolaire. Ainsi, M. Charles

Buls, secrétaire général de la Ligue, traite d'abord de l'exposé des motifs du projet d'organisation de l'enseignement populaire; il s'occupe ensuite des comités populaires anglais et des comités américains; M. *Tempels* s'arrête à l'objet de l'enseignement populaire et dans un article subséquent au certificat d'instruction primaire; M. *Guillaume* met en lumière l'organisation des Jardins d'enfants et consacre une autre étude au caractère des écoles normales. Un quatrième auteur, Mme *Hippolyte Meunier*, parle de l'hygiène scolaire et des écoles ménagères. L'enseignement des sciences naturelles occupe M. *von Meenen*; l'enseignement de l'histoire et de la géographie, M. *H. Pergameni*; celui du Droit constitutionnel, M. *A. Convert*; celui de la gymnastique, M. *Angerstein*; l'instruction primaire obligatoire, M. *Tiberghien*.¹⁾ Une lettre de M. *Jean Macé*, le fondateur de la Ligue de l'enseignement en France, fait connaître les vues de cet homme éminemment pratique sur l'organisation et les principes de la Ligue belge.

L'un de ces principes est que l'école doit être séparée totalement de l'Eglise, « parce que la Ligue considère comme une impossibilité de régler ces » rapports sans porter atteinte à l'indépendance de l'un des deux termes. »²⁾ Comme objet de l'enseignement populaire, M. *Tempels* pose : la moralité et l'intelligence (p. 22) et la voie qu'il indique pour réaliser cet objet, c'est le bon sens (p. 25). Il s'élève avec force contre les cabarets innombrables, le faux serment trop fréquent, les électeurs conduits comme des troupeaux dociles, les grèves accompagnées de violences, le salaire insuffisant et les errements de l'Internationale, les enfants étiolés dans les manufactures, la fabrication de la dentelle rendant phthisique le peuple des Flandres (p. 25).

M. *Pergameni* veut faire marcher de front la géographie et l'histoire. Mais le programme même qu'il trace de ces deux enseignements prouve que données simultanément, elles se nuiraient l'une à l'autre. Nous ne pouvons, au contraire, qu'applaudir à l'idée d'accompagner de l'étude d'une carte historique celle de chaque période.

Les *Promenades scolaires* sont examinées essentiellement au point de vue de leur utilité pour l'étude de la nature. Mais pour que ce but puisse être atteint, que ces promenades produisent l'effet qu'on en attend, il faut qu'elles se fassent dans certaines conditions que l'auteur de ces lignes avait signalées à la Ligue de l'enseignement d'après les expériences faites en Suisse. *) Ces

¹⁾ Les promenades scolaires font l'objet d'un mémoire de M. Goblet d'Auviella.

²⁾ Ce raisonnement ne manque pas de justesse; mais n'y aurait-il pas un moyen de conserver à l'école un caractère religieux, tout en écartant l'enseignement confessionnel?

³⁾ Ces conditions sont que la promenade scolaire se fasse par petits groupes d'élèves avec un professeur qui puisse les réunir aisément et leur communiquer ses impressions, ses observations, que la course se fasse pour ainsi dire en famille. Si la bande des voyageurs est trop nombreuse, tumultueuse, composée d'éléments divers et hétérogènes, toute conversation instructive est impossible et les fruits de la course deviennent nuls ou à peu près pour l'échange des idées et des observations.

renseignements, fournis sur la demande expresse de la Ligue, n'auraient-ils pas été communiqués à M. Goblet d'Aviella, ou ce dernier n'aurait-il pas jugé à propos d'en tenir compte; c'est ce que nous ignorons. Quoi qu'il en soit, nous en avons dit assez pour montrer l'importance de la publication due à la Ligue belge et pour attirer l'attention sur les efforts de cette société utile.

BIBLIOTHÈQUE FRANKLIN. — Les héroïnes de la charité. — Sœur Marthe, de Besançon et Miss Nighthingale, par M^{me} William Monod. Librairie Franklin. Bellaire, éditeur, 25 centimes le volume, 40 cent. rendu franco. 1873. 182 pages in-12.

La sœur Marthe est un type bien connu de charité et d'humanité, le type de ces héroïnes de philanthropie chrétienne, dont le respect s'impose aux plus grands ennemis de la vie monastique. « Tous les malheureux sont mes amis, » telle était la noble devise de cette sainte du catholicisme. C'est la vie de cette religieuse magnanime, la digne fille de Saint-Vincent de Paul, qui ouvre le charmant volume de M^{me} Monod. Nous voudrions pouvoir la dérouler tout entière aux yeux de nos lecteurs. C'est une vie à raconter aux enfants, et le livre de M^{me} Monod, un des meilleurs livres à faire lire à la jeunesse. Née en 1748, sœur Marthe a traversé tous les mauvais jours de la révolution en faisant tout le bien qu'une femme comme elle, servie par une santé robuste et une volonté forte, peut accomplir dans un milieu où les occasions de se dévouer ne manquaient pas. Un jour elle arrache à l'incendie une mère et deux enfants; un autre jour elle enlève à l'inondation une de ses victimes; souvent elle accompagne jusqu'au pied de l'échafaud les victimes de la terreur et les prêtres qu'elle a cachés, nourris, vêtus, soignés. Les soldats surtout eurent à se louer de son admirable dévouement; il dura 54 ans. Pendant ce temps, elle habitait une modeste maisonnette où l'on ne trouva en fait de livres que la Bible et des ouvrages de piété, de médecine, de pharmacie, et ne dépensait pour elle-même que l'argent indispensable. Elle ne sortait que pour aller de la prison à l'hôpital. Sans elle les malheureux prisonniers espagnols seraient presque morts de faim en 1810. Chacun d'eux ne recevait qu'une livre de pain par jour; c'est alors qu'elle établit sa marmite économique. Elle en eut jusqu'à 800 à nourrir. Ces infortunés étaient gisants sur des charrettes, où ils ne trouvaient pas de paille pour se coucher. Beaucoup durent s'étendre sur la terre des jardins et le pavé des cours des prisons. On en vit manger des pelures de pommes de terre avec délices. Sœur Marthe fut leur ange tutélaire et parvint à leur procurer du pain, des vêtements, un abri. Il fallait voir la sœur Marthe au milieu d'eux, mettant un bonnet à l'un, des bas à l'autre, panser les plaies d'un troisième « sans crainte du gel et de la vermine. » Sœur Marthe faisait de la soupe trois fois par jour pour étouffer la faim dévorante de ses enfants; c'est le nom qu'elle donnait aux malheureux. Quelle douleur, quand elle ne parvenait pas à soulager une misère ou qu'on l'empêchait de remplir son ministère auprès des prisonniers regardés comme dangereux. Un jour en conduisant un prisonnier à l'hôpital, elle fit un effort

qui faillit la rendre infirme; le poids était lourd, car l'infortuné expira sur le seuil même de l'hospice. Parmi les traits nombreux qu'on cite d'elle, il y en eut d'assez plaisants, comme lorsqu'elle avale la moitié d'un vomitif pour donner à un malade le courage de prendre l'autre. Relevons encore quelques belles actions: c'est d'abord celle de sœur Marthe arrachant à la mort le père de trois enfants, condamné pour désertion; c'est l'histoire d'un officier russe qu'on allait porter au cimetière et que le même ange soustrait à une mort horrible, en le tirant de sa léthargie par des frictions répétées; c'est enfin cette héroïque femme sauvant les vieillards, les femmes et les enfants d'un village auquel on avait mis le feu et dont ces pauvres gens refusaient de sortir!

Ce qui est plus rare encore que la bienfaisance, c'est la grandeur d'âme qui pour l'exercer ne demande pas envers qui elle l'exerce. Etrangers ou Français, protestants, catholiques ou juifs, gens dignes d'estime ou personnes méprisables, sœur Marthe soulageait tous les infortunés quels qu'ils fussent, et tendait la main à tous ceux que Dieu plaçait sur sa route.

Mais une longue vie consacrée tout entière aux œuvres de la charité devait s'user et s'éteindre un jour comme les existences oisives et égoïstes.

Sœur Marthe mourut à 75 ans, heureuse de laisser l'héritage de son dévouement, sinon de ses éminentes qualités, à une humble femme qui pendant un demi-siècle avait partagé ses travaux, à la sœur Béatrice. Mais fidèle à l'humilité qui avait été la compagne constante de sa magnanimité, la noble femme ne voulut pas que son nom fût gravé sur sa tombe.

A une époque plus rapprochée de nous, devait briller la vertu non moins admirable d'une héroïne anglaise de la charité, Miss Nightingale.

Née à Florence, d'un opulent propriétaire de la Grande-Bretagne, riche des dons de l'esprit, familière avec les principales langues de l'Europe et avec la littérature allemande, la jeune miss débute comme garde-malade dans les hôpitaux de Londres, Dublin, Edimbourg. Admise ensuite par exception, à titre d'élève, chez les dames de Saint-Vincent de Paul en France, elle se prépare là par un nouveau noviciat à l'exercice de la charité, qu'elle retourne pratiquer dans son pays. Elle y dirigeait une maison de santé, quand les cris de détresse des compatriotes, qui souffraient d'horribles maladies en Crimée en 1854, parvinrent à ses oreilles. Miss Nightingale y court. Victimes d'une mauvaise administration et de l'insuffisance de toutes choses, les soldats anglais mouraient par centaines. On ne comptait pas moins de 3,500 malades devant Sébastopol et de 7 à 8,000 dans les hôpitaux du Bosphore. Accompagnée de 20 garde-malades, de 8 sœurs anglicanes, de 10 sœurs catholiques, Miss Nightingale, avec l'autorisation du ministre de la guerre, organise une infirmerie à Scutari, dans les circonstances les plus affreuses et au milieu d'un désordre inouï. Du mois de juin 1854 au mois de juin 1856, 41,000 malades reçurent les soins de la charité dans les hôpitaux du Bosphore. Non contente de tout organiser, l'héroïque Anglaise mettait la main à tout et parvint à sauver des milliers de malheureux. «Les rossignols¹⁾ ont sauvé beaucoup de vies,» disait un

¹⁾ *Nightingale* signifie en anglais *rossignol*.

invalide de retour en Angleterre. « Infirmières, cuisines, buanderies, magasins de souliers et de vêtements, salles de lecture pour les soldats logées dans deux baraques ambulances, toutes ces institutions marquèrent le passage de l'ange britannique, dont la bienfaisance éclairée excita l'admiration des peuples et des souverains. Elle fut reçue en triomphe en Angleterre, et la reine voulut la décorer elle-même d'une croix de St-Georges. Le sultan lui envoya un bracelet de prix.

De retour en Europe où l'état de sa santé l'avait contrainte de revenir, elle n'abandonne pas son apostolat d'humanité et se rend utile par les conseils qu'elle donne pour l'organisation du service des malades des hôpitaux civils et militaires, éclairant l'opinion à ce sujet par des écrits marqués au coin de l'expérience. L'école de St-Thomas s'ouvre pour la formation des directrices d'hôpitaux et d'infirmières ; et fraye la voie où bien des femmes ont marché depuis lors, et où tant d'autres la suivent encore.

Sans doute, comme le fait observer Madame Monod, dont nous n'avons guère fait qu'analyser le simple et touchant récit dans ces pages, toutes les femmes ne peuvent rivaliser avec la personne extraordinaire qui a accompli tant de belles, de sublimes choses ; mais le dévouement est donné à toutes. Miss Nightingale vit-elle encore ? Madame Monod ne le dit pas ; mais le silence que garde son biographe nous porte à le croire. Quoiqu'il en soit, c'est avec bonheur que nous répétons les vers que l'auteur emprunte à Mme de Pressensé, et qu'inspirait un jour à cette dernière le nom d'une autre bienfaitrice de l'humanité, Mme Beecher-Stowe :

« Ton front fut revêtu d'une double couronne
» Le génie et l'amour, ces deux rayons des cieux. »

BULLETIN DES AMIS DE LA PAIX, Ligue internationale et permanente, 85 pages. Prix de chaque numéro 1 fr. 50, avec devise : Travail, justice arbitrage.

Nous n'en avons sous les yeux qu'un numéro, mais du plus vif intérêt, ce qui nous engage à annoncer cette publication dont nous étions d'abord résolu à ne rien dire, parce qu'elle s'éloigne un peu du but que nous poursuivons. La Paix, sans doute c'est le progrès, c'est l'humanité, et l'éducation doit y tendre sans cesse. Les hommes qui travaillent à cette œuvre comme M. Frédéric Passy, M. Bellaire, l'éditeur de la Bibliothèque Franklin, M. Jean Dolfus, M. Marbeau, le fondateur des Crèches en France, M. Emile Lefèvre, s'intéressent vivement à l'éducation publique. Nous avons sous les yeux un petit livre, un tout petit livre de M. Emile Lefèvre : *Ce que sont nos écoles*, qui mérite, par la franchise de ses aperçus et de ses censures, un examen spécial que nous lui consacrons ci-après :

CE QUE SONT NOS ECOLES par Emile Lefèvre, délégué cantonal. Librairie Franklin. 104 pages.

Voici un écrivain français qui ne flatte point ses compatriotes et qui leur

dit de rudes vérités sur les écoles, tout en louant ce qui est bien et digne d'éloges, la méthode Grosselin, par exemple, dont on a parlé à plusieurs reprises en Suisse, entre autres dans le rapport sur l'exposition universelle de Paris. C'est la méthode phonomimique, qui est une récréation et en même temps une excellente leçon de lecture et de choses.

M. Lefèvre voudrait mettre entre les mains des instituteurs le *petit livre de Morale* de M. Bourguin, de Sedan, sans pour cela bannir l'enseignement religieux qui appartient au prêtre. L'auteur est pour l'obligation et la gratuité, qu'il estime nécessaires, au rebours de M. l'inspecteur général Rendu. Dans l'histoire sainte, il voudrait qu'on choisît bien les traits appropriés à l'enfance. L'hygiène est nulle, la gymnastique négligée, le calcul mental n'est pas en honneur; on n'enseigne que la lettre de la grammaire. En histoire, on voit trop les guerres et pas assez les arts, les sciences, la civilisation. La géographie est plus mal enseignée encore que l'histoire; le dessin, l'arpentage, l'agriculture sont délaissés et ainsi de suite.

Ce tableau est noir et les remèdes pas toujours indiqués. L'auteur lui-même précipite le moment où l'élève est en état de définir en connaissance de cause. Un cours d'histoire élémentaire ne peut faire abstraction des grands faits qui ont modifié le sort de la nation. Il y a un danger aussi à faire de l'histoire un martyrologe à la façon des *Mystères du peuple*.



PARTIE PRATIQUE

Méthode de résolution des règles de mélange et d'alliage

4^e cas. *Le prix des substances à mélanger étant donné, en composer un mélange d'une quantité et d'un prix déterminés.*

On commence par chercher, en suivant la marche indiquée dans les exemples précédents, dans quelle proportion il faut mélanger les substances pour que l'unité du mélange ait la valeur demandée; ce rapport connu, on détermine facilement par la méthode de l'unité la quantité de chaque substance qu'il faut prendre pour former le mélange requis.

9^e Exemple. *On demande dans quelle proportion il faut mélanger des vins à 85 c. et à 90 c. le pot, pour en faire un mélange de 100 pots qu'on puisse vendre 87 c. le pot?*

Solution.

	100	
85	87	90
	—	
2		3
3		2
3		2
5		5
—		—
$\frac{100 \times 3}{5}$	= 60	$\frac{100 \times 2}{5} = 40.$

En raisonnant comme précédemment, on reconnaît aisément que pour former un mélange qui revienne à 87 c. le pot, il faut mélanger 3 pots de vin à 85 c. avec 2 pots à 90 c. Cinq pots du mélange renferment donc 3 pots de la première espèce de vin et 2 de la seconde; un pot seul du mélange en renfermera 5 fois moins, c'est-à-dire $\frac{3}{5}$ pots de la première et $\frac{2}{5}$ de la seconde; 100 pots en renfermeront cent fois autant qu'un pot, ou $\frac{100 \times 3}{5}$ de la première espèce et $\frac{100 \times 2}{5}$ de la seconde. Donc enfin, pour faire le mélange exigé de 100 pots, il faut ajouter 40 pots de vin de 90 c. à 60 pots de 85 c.

Preuve.

$$\begin{array}{r} 60 \times 85 = 51 \text{ fr.} \\ 40 \times 90 = 36 \text{ »} \\ \hline 100 \quad = 87 \text{ fr.} \\ 1 \quad = 0 \text{ fr., } 87 \text{ c.} \end{array}$$

10° Exemple. On veut remplir un tonneau d'une contenance de 630 pots avec des vins à 68 c., 73 c., 79 c., 82 c., 84 c. et 89 c. le pot; on demande combien il faut prendre de chaque sorte de vin pour que le mélange revienne à 80 c. le pot?

Solution.

$$\begin{array}{ccccccc} & & & 630 & & & \\ 68 & 73 & 79 & 80 & 82 & 84 & 89 \\ 12 + & 7 + & 1 & \text{---} & 2 + & 4 + & 9 \\ & 20 & & \text{---} & & 15 & \\ & 15 & & \text{---} & & 20 & \\ & 3 & & \text{---} & & 4 & \\ & 3 & & \text{---} & & 4 & \\ & 21 & & \text{---} & & 21 & \\ \frac{630 \times 3}{21} = 90 & \text{---} & & & 630 \times \frac{4}{21} = 120 & & \end{array}$$

Le calcul ci-dessus montre qu'on obtiendra un mélange à 80 c. en prenant 3 pots de vin de la première espèce, 3 de la seconde, 3 de la troisième, 4 de la quatrième, 4 de la cinquième et 4 de la sixième. Mais 3 fois 3 pots plus 3 fois 4 pots font 21 pots. D'où l'on voit que dans 21 pots du mélange, il y a 3 pots de vin de 68 c., 3 de 73 c., 3 de 79 c., 4 de 82 c., 4 de 84 c. et 4 de 89 c.; dans un pot seul, il y en aura évidemment 21 fois moins, ou $\frac{3}{21}$ pot de la première espèce, $\frac{3}{21}$ de la seconde, $\frac{3}{21}$ de la troisième, $\frac{4}{21}$ de la quatrième, $\frac{4}{21}$ de la cinquième et $\frac{4}{21}$ de la sixième; 630 pots en renfermeront 630 fois autant qu'un pot, c'est-à-dire $30 \times \frac{3}{21}$ pots de chacune des

trois premières espèces et $630 \times \frac{4}{21}$ de chacune des trois dernières sortes.

Effectuant les deux multiplications indiquées, on trouve que pour satisfaire aux conditions du problème, il faut verser dans le tonneau 90 pots de vin de 68 c., 90 de 73 c., 90 de 79 c., 120 de 82 c., 120 de 84 c. et 120 de 89 c.

Preuve.

$$\begin{array}{r} 90 \times 68 = 6120 \\ 90 \times 73 = 6570 \\ 90 \times 79 = 7110 \\ 120 \times 82 = 9840 \\ 120 \times 84 = 10080 \\ 120 \times 89 = 10680 \\ \hline 630 \quad = 50400 \\ 1 \quad = \frac{50400}{630} = 80 \text{ c.} \end{array}$$

Remarque. Dans tous les problèmes relatifs au deuxième, au troisième et au quatrième cas de la règle de mélange, on pourrait encore faire la preuve d'une manière plus simple, en se bornant à vérifier si la valeur des différentes substances qui composent le mélange est égale à celle du mélange lui-même; mais elle ne répondrait pas aussi directement à la question formulée dans l'énoncé, qui exige, en général, qu'on prouve que l'unité du mélange a une certaine valeur déterminée.

Problème à résoudre:

Un minerai de cuivre, d'une teneur de 0,45, a été obtenu en broyant ensemble deux minerais d'une teneur respective de 0,40 et 0,55; sachant qu'il y a perte de 3 % dans l'exploitation, on demande quelle quantité de chacun des deux minerais il a fallu pour obtenir 1700 kilog. de cuivre?

N.B. — Les abonnés ci-dessous ont donné une solution correcte du problème proposé dans le n° 13 de l'*Educateur*: 1° M. Metthez, instituteur au Noirmont; 2° Mlle Ginnel, institutrice à la Sagne; 3° Mlle Prenez, institutrice à Undervelier. La solution de M. Blanc, instituteur à Joux-Derrière, relative au problème proposé dans le numéro du 14 juin, nous est parvenue trop tard pour être insérée à la suite des autres.

ED. PAGNARD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — La Réunion cantonale de la Section vandoise de la Société des Instituteurs de la Suisse romande aura lieu à Lausanne, dans la salle du Musée industriel (rue Chaucrau), le lundi, 25 août prochain, à 10 heures du matin.

Le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud a bien voulu autoriser Messieurs les instituteurs à prendre congé le lundi, 25 août, et nous rendons hommage à cette nouvelle preuve de la bonne volonté que nos auto-

rités scolaires n'ont cessé de témoigner dans leurs rapports journaliers avec le corps enseignant tout entier.

Voici l'ordre du jour de la réunion :

1° Renouvellement du Comité cantonal ;

2° Rapport de M. le professeur MAILLARD, rapporteur général, sur la question suivante : Rechercher quelles sont les causes qui amoindrissent les résultats obtenus par l'instituteur dans son école, et quels sont les moyens à employer pour favoriser le développement des jeunes gens après leur sortie des classes ?

3° Discussion sur les conclusions de ce rapport.

4° Propositions particulières des sous-sections déjà constituées.

Un modeste banquet réunira, après la séance, tous les instituteurs désireux de se serrer la main et de faire plus ample connaissance avec des collègues.

N. B. — Tous les instituteurs primaires et secondaires, ainsi que toutes les personnes amies de l'instruction et de son développement au milieu de nous, sont cordialement invités à se joindre à nous et à prendre part à notre simple réunion, dont nous garderons certainement un bon et durable souvenir.

Le Comité cantonal vaudois.

ESPAGNE. — La République et l'instruction primaire en Espagne. (Traduit du *Magisterio espanol* de Madrid, 10 mars 1873).

• Ce n'est pas pour défendre les intérêts des maîtres de l'enseignement primaire que nous prenons la plume ; mais pour démontrer à grands traits l'influence que la nouvelle forme de gouvernement peut exercer à l'avantage ou au détriment de l'éducation populaire.

Nous commencerons par demander quelle est l'idée qui prédomine en ce moment dans les populations ? La forme républicaine définitivement établie chez nous, les municipes jouissent d'une autonomie complète. Le parti républicain, maître du pouvoir, remplira-t-il alors la promesse qu'il a faite, alors qu'il était dans l'opposition, de rendre l'instruction primaire *obligatoire et gratuite* ?

Il se pose ici trois questions, de la solution desquelles dépend la vie ou la mort de l'instruction populaire, son développement désiré et nécessaire ou son complet et redouté délaissement.

Dans la grande majorité des peuples dont se compose notre patrie, il y a d'abord un extrême besoin d'économie, et un pressant désir de l'exécuter dans la question des deniers publics. En même temps, les esprits y sont très-peu convaincus de l'importance de l'éducation primaire ; on ne comprend pas qu'elle est nécessaire non-seulement à qui la reçoit, mais à toute la société. Il est donc à craindre que le jour où les municipalités pourront disposer librement de leurs revenus, elles ne commencent par retrancher en grande partie ou supprimer même entièrement de leurs budgets les sommes affectées à l'instruction publique. 1) Il est à prévoir dès lors que découragés et dé-

1) Le *Magisterio espanol*, met au futur ce qu'un journal de Madrid les *Annales de Primera enseñanza* nous montre s'être pratiqué dès 1868. La chute d'Isabelle, qui devait affranchir l'Espagne, a encore contribué à y accroître l'ignorance par la liberté des ténèbres. Comme nous l'avons dit précédemment, il y a des instituteurs qui n'ont pas encore reçu un sou depuis la révolution de 1868. En plusieurs endroits on a chassé ceux qui réclamaient leur arrérage de plusieurs années. L'article que nous traduisons aujourd'hui est signé et porte la signature du senor Julian Paunero.

goûtés d'une position aussi précaire, les maîtres doués de quelques talents désertent la fonction sociale à laquelle ils s'étaient voués avec amour, pour chercher une autre vocation plus sûre et d'un meilleur rapport.

Et on ne verra plus se consacrer à l'éducation de la jeunesse que ceux-là seulement qui ne sont pas en état de faire autre chose.

Que si l'on nous objectait que même le cas donné de la diminution ou de la suppression des dotations scolaires, les maîtres n'y perdraient rien, vu qu'ils n'auraient qu'à hausser la rétribution en finance payée par les écoliers; nous répondrions que l'augmentation de la rétribution, loin de venir en aide à l'instituteur, aurait pour effet de faire désert l'école par les trois quarts des enfants, qui ne voudraient ou ne pourraient pas supporter cette augmentation, attendu que déjà en ce moment, bien que l'instruction ait été déclarée obligatoire de 6 à 9 ans, que les contributions soient très-minimes, la fréquentation laisse tant à désirer. Et de la non-fréquentation des trois quarts des enfants, il est facile de concevoir ce qui en résulterait.

Dans ses assemblées comme dans ses discours aux Cortès, le parti républicain a toujours manifesté le vœu de voir l'instruction primaire devenir le patrimoine de tous et non pas seulement de ceux qui peuvent la payer; il a toujours demandé que l'instruction fût obligatoire et gratuite. Nous, à notre tour, nous demandons qu'elle soit une institution de l'Etat et non des Municipalités, comme l'unique moyen de lui donner l'impulsion. Car si on accorde aux dernières le droit d'en disposer à leur gré, la mort de l'éducation populaire et le règne de l'ignorance sont inévitables.

Quel chemin suivra maintenant le nouveau gouvernement? Bien des gens ne doutent pas que le pouvoir actuel étant décentralisateur par excellence, il n'accorde aux municipalités toute latitude; de façon que celles-ci, en veine d'économie, se feront non les protectrices, mais le fléau de l'instruction publique.

De toute façon, il est à désirer que le gouvernement résolve le plus tôt possible cette grande question, et qu'il s'inspire pour la résoudre non des sentiments d'égoïsme et d'ignorance qui règnent dans le peuple, mais de ceux de la justice et de l'intérêt social. S'il en est ainsi, il obtiendra les suffrages de tous ceux qui espèrent fonder, à l'aide de l'instruction populaire, la grandeur et la popularité de l'Espagne. •

ALEX. DAGUET.

COLLÈGE DE LA CHAUX DE FONDS. — Rapport général de la Commission d'éducation. Année scolaire 1872-1873, 48 pages in 4°.

La statistique des écoles de ce village de 18000 âmes, la patrie de Léopold Robert, accuse la présence de 3299 élèves, dont 2579 assistaient aux examens. La brochure que nous annonçons et qui sort de la plume du Directeur des écoles industrielles, M. Bernet, s'ouvre par un rapport général sur la situation de ces écoles; telles que l'ont faite les deux nouvelles lois. La Direction se plaint de la manière dont beaucoup de parents parviennent à éluder l'obligation de fréquenter les écoles, en faisant donner à leurs enfants quelques leçons à domicile. Dans les classes d'apprentis, la discipline aussi est en souffrance; et comme il n'est pas rare qu'il s'y produise des cas d'insubordination ou des polissonneries à l'égard des maîtres, on peut se faire une idée de la triste position des hommes chargés d'enseigner à de pareils drôles. Le rapport parle de punitions sévères, dont nous eussions été curieux de connaître la nature,

La Bibliothèque n'est pas à la hauteur d'un centre comme la Chaux-de-Fonds, si on en juge par le nombre des lecteurs. On voit aussi avec peine que le Comité chargé en 1871 (donc il y a deux ans), de l'achat de la belle collection de M. Gonsalve Petitpierre, n'a pas encore fait la remise officielle de ces livres à la Commission d'éducation. C'est le cas de s'écrier avec Mlle de Montoensier ou de Longueville: «Qu'attend-on donc tant, que ne les tend-on donc?»

Dans le rapport sur les examens, l'emploi de dénominations diverses, prises dans un sens conventionnel, empêche un profane, un exotique, de comprendre exactement l'organisation des classes. L'école enfantine, par exemple, compte 8 ordres. Quel sens précis a ce mot ordre? Puis il y a des sections et des classes. On ne peut, il est vrai, répéter l'explication de ces termes dans chaque rapport annuel.

POÉSIE

LA DEVISE ZOFINGIENNE.

I.

Amis, il est trois choses
Qui parfument le cœur,
Trois immortelles roses
Qui, dans notre âme écloses,
Bravent le temps vainqueur.

II.

L'une, avant tout chérie,
Comme un magique aimant,
Fait dans l'âme, attendrie
Au grand nom de PATRIE,
Mûrir le dévouement.

III.

Sans la seconde, une âme
N'existe qu'à moitié;
Aromate et dictame,
Elle apaise, elle enflamme,
Son nom est l'AMITIÉ.

IV.

Délivrant l'homme esclave,
Changeant sa nuit en jour,
La SCIENCE, fleur grave,
Mêle au bouquet suave
Sa splendeur à son tour.

V.

Ces roses immortelles,
Nos talismans anciens,
Où donc fleurissent-elles?
— Dans les âmes fidèles,
Frères zofingiens.

VI.

Nous tous qu'elle électrise,
Conscrits ou vétérans,
Sous la chère devise,
Sans que rien nous divise;
Emus, serrons les rangs!

H.-FRÉD. AMIEL.

ERRATUM

Page 233, N° 15, Convention de Genève, lisez MOYNIER au lieu de Meynier.
